

MAIRIE DE LE BIOT

18 route de l'église
74430 LE BIOT
Tel : 04 50 72 12 06

mairie.lebiot@wanadoo.fr

**ARRÊTÉ DE MONSIEUR LE MAIRE
RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION
PORTANT OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
PORTANT PERMISSION DE VOIRIE
DANS LA COMMUNE DE LE BIOT :**

**Col du Corbier : Chemin des Praux à partir du tennis jusqu'à la plate forme des Praux
TRAVAUX DU 04/06/2024 AU 07/06/2024
N° 22/2024**

Le Maire de Le Biot,

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L2212-2 et L2213-1 du CGCT;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques;

Vu le code de la voirie routière et notamment son article L113-2;

Vu la demande d'occupation du domaine public formulée par l'entreprise Sylvain GIRARD DESPROLET 172 Chemin des Coudres 74360 la Chapelle d'Abondance en vue de la réglementation de la circulation pour travaux de concassage de piste forestière, chemin des Praux 74430 le Biot ;

Considérant l'occupation du domaine public pour travaux de concassage de piste forestière, chemin des Praux 74430 le Biot ;

A R R Ê T É

Article 1 : Est autorisée (l'entreprise Sylvain GIRARD DESPROLET) à occuper le domaine public pour travaux de concassage de piste forestière, chemin des Praux 74430 le Biot ,

Article 2 : La circulation sur la voie communale chemin des Praux à partir du tennis jusqu'à la plate forme des Praux sera interdite à la circulation sauf pour les secours et riverains du 04/06/2024 au 06/06/2024,

Article 3 : La signalisation des travaux sera mise en place (panneaux, feux, barrières de sécurité...) par l'entreprise Sylvain GIRARD DESPROLET ,

Article 4 : Le présent arrêté sera transmis :

- À l'entreprise Sylvain GIRARD DESPROLET,
- À la brigade de gendarmerie de Montriond,

qui sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Le Maire,

Henri-Victor TOURNIER

le 03 Juin 2024



Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours dans le délai de deux mois à compter de son affichage ou de sa notification devant le Tribunal administratif de Grenoble.